

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Secrétariat

Tél. 06.70.31.24.97

Courriel : bur.aarasd@wanadoo.fr

Facebook : Amis de la République Sahraouie

Sites : www.association-des-amis-de-la.rasd.org

www.ecrirepourlesliberer.com

**A l'attention de Monsieur Tijjani Muhammad-Bande,
Président de l'AG des Nations Unies.**

Paris, le 20 avril 2020.

Objet : Nomination de Monsieur Omar HILALE.

Monsieur le Président,

Nous venons d'apprendre votre décision prise ce mois d'avril 2020, de nommer deux Ambassadeurs, Monsieur Omar HILALE, Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies et Monsieur Jurg LAUBER, Représentant permanent de la Suisse auprès des Nations Unies en tant que « co-facilitateurs » du processus de renforcement et amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels des droits de l'homme de l'ONU.

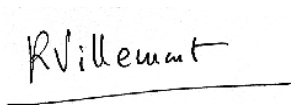
Ces nominations faites dans une période difficile, correspondent à la volonté de l'Assemblée générale, déjà exprimée en avril 2014 (résolution 68/268 du 9-4-2014) et renouvelée le 17 décembre 2018, par l'adoption de la résolution 73/162.

En tant qu'association de soutien au peuple sahraoui, nous sommes régulièrement informés par les associations des droits de l'homme, dont certaines au bénéfice du statut ECOSOC, des dossiers ou des situations de cas particuliers qui font état de graves manquements au respect des droits de l'homme qu'elles présentent devant ces organes. Nous avons pu avec satisfaction observer, même si les processus sont souvent très lents, que dans de nombreux cas les organes de traité prennent des décisions qui tiennent dûment compte des éléments présentés. Le renforcement des organes des traités tels que souhaité par l'Assemblée générale va-t-il améliorer ces processus et donner toute leur place aux associations en responsabilité et aux sociétés civiles ? Nous l'espérons bien sûr !

Cependant, Monsieur le Président, nous souhaitons souligner que la nomination de l'Ambassadeur du Royaume du Maroc, Monsieur Omar Hilale, ne nous semble pas un bon signal. En effet, le Royaume du Maroc, depuis 1975, est la Puissance occupante du dernier Territoire non-autonome du continent africain, le Sahara occidental, qui depuis 1966 attend que les résolutions de l'ONU relatives à son processus de décolonisation soient appliquées, à commencer par la résolution 1514 (XV). Dans ce contexte, comment oublier que toute expression publique en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental est impossible et régulièrement réprimée par les autorités marocaines tant au Maroc qu'au Sahara occidental ?

Monsieur le Président, en tant que diplomate nigérian, nous vous savons très attentif à cette question et convaincu de la responsabilité de l'ONU dans la recherche d'une solution à cette situation. La nomination d'un diplomate marocain pour travailler au meilleur respect des droits de l'homme, nous paraît hasardeuse car elle risque de porter atteinte à la crédibilité et à la réussite finale du processus. Nous regrettons cette nomination et veillerons attentivement au bon fonctionnement de cette réforme, sans qu'il y soit introduit des aprioris d'ordre politique qui affaibliraient l'esprit et les principes de la Charte des Nations Unies.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute notre considération.

A handwritten signature in black ink that reads "R. Villemont". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Régine VILLEMONT,
Présidente de l'association des Amis de la RASD